

CAP Agricole Jardinier Paysagiste



Formation par apprentissage - Diplôme de niveau 3

CONDITIONS D'ENTRÉE ET INSCRIPTION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Passer un entretien de motivation, et un test de positionnement (pour adaptation de parcours).
- Validation d'un dossier d'admission après la signature du contrat.
- Entrée en formation jusqu'au 31 Décembre pour une validation de diplôme en 2 ans.

VALIDATION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.
- Ce diplôme est obtenu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables qui construisent la formation.
- En cas d'échec, le candidat peut représenter les UC manquantes à vie.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

- **Bac Pro Aménagements Paysagers***
- * Ce brevet professionnel et ce bac pro sont proposés dans notre CFA.

ORGANISATION DE LA FORMATION

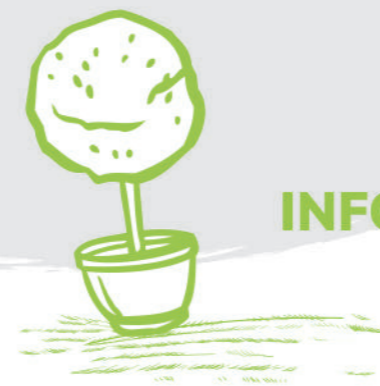
Le CAPa Jardinier Paysagiste dure deux ans soit 3640 heures (la durée peut être modulée de 1 à 3 ans). Il s'agit d'une formation rémunérée avec une durée de travail de 35h par semaine, en entreprise et au CFA.

1^{ÈRE} ANNÉE

12 semaines au CFA :
soit 420 heures
40 semaines en milieu professionnel :
soit 1400 heures (dont 5 de congés payés)

2^{ÈME} ANNÉE

12 semaines au CFA :
soit 420 heures
40 semaines en milieu professionnel :
soit 1400 heures (dont 5 de congés payés)



INFORMATIONS COMMUNES AUX 2 DIPLÔMES

PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat(e)s entre 16 et 29 ans ou 15 ans à la sortie de 3^{ème}.
- Pas de prérequis de niveau demandé.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Des frais pédagogiques d'un montant de 65€ sont à régler en début d'année correspondant à la carte de self, les envois postaux, les photocopies nécessaires au cours de l'année scolaire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations.
- Journées de formation délocalisées, en entreprise ou au sein de l'exploitant de l'EPL, avec mise en situation pratique.

La rémunération d'un(e) apprenti(e) dépend du secteur (privé ou public), de son âge, du niveau de diplôme préparé et de l'année d'exécution du contrat. Réalisez une simulation sur la rémunération possible sur

WWW.ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR



PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION



RÉMUNÉRATIONS ET FINANCEMENTS

- Aucun frais de formation ne sera à supporter par l'apprenti.
- Dans le secteur privé, la prise en charge financière du contrat d'apprentissage s'effectue via les différents OPCO qui versent au CFA un montant annuel déterminé par France Compétences.
- Dans le secteur public, le CNFPT prend en charge une partie des frais de formation, le reste est à la charge de l'employeur.

NOS PLUS

- + Un site d'apprentissage implanté sur un domaine de 60ha.
- + Un CFA entouré d'un lycée agricole, d'un CFPPA et d'une exploitation agro-viticole permettant un contact simplifié entre les structures, les apprentis et les élèves.
- + Un lieu d'apprentissage permettant de travailler l'aménagement paysager au quotidien.

BAC PRO Aménagements Paysagers

en 2 ou 3 ans



Formation par apprentissage - Diplôme de niveau 4

CONDITIONS D'ENTRÉE ET INSCRIPTION

- En 2 ans : Titulaire d'un CAP ou sortie de seconde.
- En 3 ans : Sortie de 3^{ème} ou équivalent.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Passer un entretien de motivation, et un test de positionnement (pour adaptation de parcours).
- Validation d'un dossier d'admission après la signature du contrat.
- Entrée en formation jusqu'au 31 Octobre pour une validation de diplôme en 2 ou 3 ans.

VALIDATION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.
- Ce diplôme est obtenu en contrôle continu de formation et épreuves terminales.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

- BTSa Aménagements Paysagers,
- BTSa Production Horticole,
- CS Constructions Paysagères,
- CS Arboriste Élagueur,
- CS Maintenance des Terrains de Sports et de Loisirs.

LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Le(a) titulaire Bac Pro Aménagements Paysagers est considéré comme technicien paysagiste.

Il(elle) travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal. Il(elle) participe à la conduite de chantiers paysagers, prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements. Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier...

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Bac Pro Aménagement Paysager en 2 ans compte 1330h en centre et 1855h en centre en 3 ans. Il s'agit d'une formation rémunérée avec une durée de travail de 35h par semaine, en entreprise comme au CFA.

2^{DE} PRO PRODUCTIONS : Activités hippiques

15 semaines au CFA :
soit 525 heures

37 semaines en milieu professionnel :
soit 1295 heures (dont 5 de congés payés)

CLASSE DE 1^{ÈRE}

19 semaines au CFA : soit 665 heures
33 semaines en milieu professionnel :
soit 1155 heures (dont 5 de congés payés)

CLASSE DE TERMINALE

19 semaines au CFA : soit 665 heures
33 semaines en milieu professionnel :
soit 1155 heures (dont 5 de congés payés)

